

Permis de chasser

Comment s'inscrire ?

01

Allez sur le site internet
www.chasseenvienne.com

02

Cliquez sur le lien :
"Permis de chasser"

03

Pour vous inscrire,
vous avez besoin de tous les
éléments suivants



- **adresse mail, n° de téléphone, photo d'identité, et 1 pièce d'identité valide**
- **De 16 à 17 ans / L'ATTESTATION DE RECENSEMENT**
- **De 18 à 24 ans / LE CERTIFICAT DE PARTICIPATION À LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)**
- **Modalité de règlement / Carte bancaire ou virement 31€ POUR LES - DE 18 ANS / 46€ POUR LES + DE 18 ANS**
- **Chèque de caution de 50€**

Chèque de caution pour "l'absentéisme formation" de 50€
à l'ordre de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Vienne

CONTACTEZ - NOUS

www.chasseenvienne.com

05.49.61.06.08



FÉDÉRATION DES
CHASSEURS
DE LA VIENNE

